

# METTEZ FIN AUX COUPURES

Protégez nos pensions d'OMERS

## Document d'information

- En 2020, le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS – l'organe décisionnel de notre régime de retraite – a voté en faveur de l'élimination de l'indexation garantie des pensions pour les années de service travaillées après le 1<sup>er</sup> janvier 2023. C'est une coupure qui affecte directement votre sécurité de la retraite.
- Maintenant le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS examine d'autres changements aux taux de cotisation et/ou prestations en se basant sur une « évaluation du risque du régime » ultrasecrète menée derrière des portes closes.
- OMERS a terminé l'année 2022 avec des actifs de 124 milliards de dollars. Il a connu une croissance de 4,2 % l'an dernier, ajoutant 4,9 milliards de dollars en revenus de placements au régime.
- OMERS est capitalisé presque en totalité et n'enregistre pas de déficit important.
- La formule de paiement des pensions d'OMERS est déjà à l'avant-dernier rang parmi les autres régimes de retraite de l'Ontario.
- D'autres régimes de retraite du secteur public de l'Ontario n'ont pas réduit les prestations de retraite des membres de leur régime. En fait, le Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP) a bonifié les prestations de façon importante au cours des dernières années.
- L'objectif de la campagne « Mettez fin aux coupures » est de faire en sorte que les décideurs d'OMERS rendent des comptes aux membres du régime, à nos syndicats et aux employeurs et de garantir des **pensions prévisibles, sûres et à vie** pour ses membres.